



KOUTAMMARIKOU ASSEMBLEE GENERALE 2017

L'Assemblée Générale 2017 de Koutammarikou s'est tenue le samedi 24 Mars 2018 à Saint-Denis-du-Payré, en Vendée dans les locaux de la Maison de la Nature du Marais poitevin. Début de séance à 14h30.

Etaient présents :

Françoise Bordet, Xavier Bordet, Claire Le Gall, Eric Le Gall, Solange Le Gall, Martine Alberti, Pierre Alberti, Emilienne Chenin, Jean Chenin, Christine Briffaud, Philippe Briffaud, Mado Jardin, Patrick Jardin, Michel Aygalenq, Marc Jacquemin, Jean-Lou Jacquemin, Sylvie Hrovatin, Rodolphe Delaroque, Dominique Frascotti, Laurent Frascotti, Catherine Hesse, Jacques Hesse, Michèle Rouquette, Daniel Rouquette, Monique Guerre, Philippe Guerre, Hugues Des Touches, Sylvain Grésillon, Françoise Peyre, Claire Bonis, Yves Bonis, Annick Bouhier, Jean-Luc Bouhier, Marie-Hélène Bohéas, Bernard Bohéas, Liliane Huet, François Huet, Marie Huet, Philippe Huet.

(39 Adhérents présents, à jour de leur cotisation et 14 Pouvoirs)

1 - LE MOT DU PRESIDENT

Philippe Huet, Président de Koutammarikou, ouvre la séance pour cette 10ème Assemblée Générale de Koutammarikou et remercie tous les gens qui sont là ! (une quarantaine sur les 100 Adhérents).

Il n'y a pas à rougir de ce qu'on fait. Mais ce n'est pas facile, car si les relations sont bonnes, il n'y a pas les mêmes structures mentales, ici et là-bas. L'Association ne dispose pas de gros budgets, et pourtant, on réussit à nourrir 500 enfants.

Le bilan des 10 ans est donc super positif !!!

Le renouvellement des Adhésions 2018 suit son cours (50 Adhérents ont renouvelé, 8 Nouveaux Adhérents). On est à 80 %.

Ensuite, Philippe fait le rappel des statuts en précisant que, conformément à ces derniers, 50 % du budget de l'Association sont toujours consacrés aux écoles (en réalité plus près de 73 %), 25 % aux jardins et 25 % au patrimoine.

2 - RAPPORT FINANCIER

Présenté par François Huet, Trésorier de l'Association Koutammarikou.

2.1 - COMPTES D'EXPLOITATION de KOUTAMMARIKOU

Projet KissKissBankBank : une grande réussite (budget doublé !!). Le Président est fier d'avoir mené à bien ce beau projet !

Virements à l'APEEK : en fait, les Cantines représentent plus de 50 %.

73.30 % exactement (en incluant le salaire d'Emmanuel)

En 2017, les cotisations, y compris les dons (4 000 €), ont représenté un total de 9 740 €.

Un bémol concernant l'organisation de l'Assemblée Générale du 18 mars 2017 :

recettes 680 € / dépenses 1039 €.

A l'avenir, demander une participation au repas du soir de 25 € / pers tout compris (au lieu de 20 €).

COMPTES D'EXPLOITATION 2017

<u>DEBIT</u>		<u>CREDIT</u>	
KOUTAMMARIKOU		ADHESIONS	
Pharmacie	239,88	Adhésions 60 € (24)	1 440,00
Intersport	190,63	Adhésions 100 € (43)	4 300,00
Bureau-Vallée	51,77	Donateur (1)	50,00
Jardinerie	58,55	<u>Dons supplémentaires</u>	<u>4 000,00</u>
Happy Cash	349,99	TOTAL	9 790,00
Register	88,80		
La Poste	66,30		
A.G.	1 039,00	AG	680,00
Frais bancaires	101,40	Porcherie	320,00
<u>Com/Virts</u>	<u>149,60</u>	Intérêts	12,88
TOTAL	2 335,92		
KKBB		KKBB	
Super U Télés	596,00	Chèques	3 340,00
Bureau-Vallée	24,67	Versement KKBB	9 936,00
Rétif	13,30	(Frais 864,00)	
La Poste	239,36		
<u>Virements</u>	<u>3 170,00</u>		
TOTAL	4 043,33		
TATAS		TATAS	
Visas	94,98	Virt. Ambassade	13 690,00
Billet avion	1 134,80		
SNCF	34,00		
Retrait	1 000,00		
<u>Virement</u>	<u>6 750,00</u>		
TOTAL	9 013,78	TOTAL CREDIT	37 768,88
APEEK			
Virements	20 250,00		
TOTAL DEBIT	35 643,03		

Solde 31/12/16	5 131,72 €
Recettes	37 768,88 €
Dépenses	35 643,03 €
Solde 31/12/17	7 257,57 €

2.2 - COMPTES D'EXPLOITATION de l'APEEK

Dépenses : Tous les mois, François Huet reçoit une feuille avec toutes les dépenses, détaillées point par point. Ces dépenses comprennent le salaire d'Emmanuel (150 € / mois).

Françoise Bordet avait souhaité avoir la répartition réelle des dépenses (cantines, jardins, tatas) ainsi que la répartition pour le salaire d'Emmanuel (écoles, jardin...). C'est chose faite

Ecoles + Jardin = 89 % en 2017 : c'est bien, avec seulement 4 % de frais de fonctionnement.

Voir ci-après

APEEK RAPPORT FINANCIER 2017 (en Francs CFA)

DEPENSES		RECETTES	
ECOLES	9 211 700	LEGUMES	224 500
JARDIN	1 964 050	CEREALES	810 000
MAIN D'OEUVRE	22 000		
VOLAILLES	378 000	VOLAILLES	96 000
FONCTIONNEMENT	507 725	MICRO-CREDITS	250 000
DIVERS	484 250	REMBOURSEMENT	200 000
TOTAL	12 567 725		1 580 500

Répartition Emmanuel	
Ecoles	40,00 %
Jardin	30,00 %
Volailles	10,00 %
Fonction.	10,00 %
Divers	10,00 %

Répartition Dépenses	
Ecoles	73,30 %
Jardin	15,72 %
Main-d'oeuvre	0,18 %
Volailles	2,91 %
Fonction.	4,04 %
Divers	3,85 %

Répartition Benoit :	
Jardin	80,00 %
Volailles	20,00 %

2.3 - VOTE

Il est procédé au vote concernant le rapport financier.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des 53 personnes présentes ou représentées.

3 - RAPPORT MORAL

3.1 - ECOLES et CANTINES

Les cantines

Année 2016 - 2017 - Koutammarikou a soutenu 4 Cantines : Koutanongou (100 élèves), Korimbéné (120 élèves), Koubérépou (140 élèves) et Tagayé (180 élèves). Cela représente plus de 500 élèves à nourrir.

Jusqu'en Juin 2017, le budget a été "limite, limite", car aucune école ne bénéficiait du PAM (Programme Alimentaire Mondial)

Depuis la rentrée de Septembre 2017, 2 écoles ont le PAM : Koubérépou et Tagayé

Le PAM fait une dotation, ce qui implique qu'il faut souvent compléter, notamment en petits poissons

Règle : Koutammarikou assure les besoins de 2 trimestres scolaires (le 1^{er} et le 3^{ème}).

Les Parents d'élèves prennent en charge le 2^{ème} trimestre.

On apporte toujours un complément pour la sauce (huile, condiments, petits poissons séchés, piments, KUB...) soit 10 kilos par trimestre.

Le budget annuel des cantines, sur la base de 130 g de nourriture par repas, c'est environ **5 000 €.**

100 g de céréales (maïs, riz ou gari) et 30 g de légumineuses (haricots).

5 000 € pour 500 élèves x 21 semaines d'école x 4 repas par semaine

soit 12 centimes d'euro par repas

Depuis la rentrée d'octobre 2017, il y a eu des améliorations dans la gestion faite par les Directeurs : chaque matin, à 8h30, le tableau des Présents et des Absents permet de déterminer la quantité d'aliments à préparer pour le repas du midi (afin d'éviter les gaspillages constatés auparavant)

A Koutanongou, Julien gère très bien le stock, idem pour la nouvelle Directrice, Tempa, à Korimbéné.

A Koubérépou, depuis le début d'année 2018, les femmes ont créé une Commission Cantine, qui leur permet d'assurer une bonne gestion.

Pour assurer la préparation des repas, chaque Village a trouvé une organisation qui lui est propre :

Koubérépou : c'est une femme différente toutes les 2 semaines

Koutanongou : idem

Korimbéné : ils tournent par quartier (et au 2^{ème} trimestre, les Parents vont payer une cotisation pour la prise en charge des repas)

Tagayé : il y a du tiraillement, pour des raisons politiques, car Alphonse est président des Parents d'élèves, mais il est dans l'opposition, du fait de son échec aux dernières élections.

Les bibliothèques des écoles

Chez Julien, à Natitingou, il y avait une pièce avec environ 500 livres entreposés (*voir la dernière lettre de Catherine et Jacques Hesse*).

En 2017, afin que les élèves en profitent, il a été décidé de les répartir entre les 4 Ecoles.

4 malles ont été fabriquées par un soudeur (et équipées de cadenas). La répartition des livres dans les malles s'est faite en présence des Directeurs.

Grosse déception à Korimbéné, qui a récupéré une malle avec des livres en piteux état, périmés

Une fois les malles arrivées à destination dans les écoles, un cahier de prêt a été mis en place, qui est renseigné par les Enseignants.

Enfants et Instituteurs pourront emprunter les livres, et en fin d'année scolaire, les malles pourront changer d'école.

L'électricité dans les écoles

Le GROS PROJET 2017 : les INSTALLATIONS ELECTRIQUES à base d'énergie solaire dans les 4 écoles soutenues par Koutammarikou.

Le projet de financement participatif avec KissKissBankBank, mené pendant l'été 2017, a été une grande réussite, avec le doublement de la somme espérée !!!

Objectif estimé : 6 500 €

Budget atteint : 13 276 €

Le surplus a permis de faire face aux dépenses importantes pour l'approvisionnement des cantines à la rentrée d'octobre 2017 (car, à cette date, la trésorerie était à plat !!).

L'opération "Le soleil dans les écoles" a démarré au dernier trimestre 2017.

Achat des panneaux solaires au Bénin.

Construction des placards en ciment

Fabrication de leurs portes en fer, afin de les sécuriser.

Achat des téléviseurs en France (TV 12 volts, avec prise type allume cigare) pour un budget de 560 € pour les 4 TV (TV qui sont arrivées à bon port en décembre et janvier derniers).

Objectif atteint : Permettre aux enfants de découvrir l'électricité !

Cela améliore aussi considérablement les conditions de vie des Enseignants (souvent éloignés de leur région d'origine)

En décembre, Marie a rédigé le cahier des charges de l'utilisation des télévisions.

Seul le Directeur aura la clé du placard de la TV.

Le week-end, c'est fermé.

Lorsqu'il y a projection d'un film pendant 1h le matin, ça recharge ensuite suffisamment pour permettre d'avoir de l'éclairage pour l'étude du soir.

Pas de film l'après-midi, car il n'y aurait pas d'électricité le soir

Chaque école est dotée d'une clé USB, avec 60 films. Les clés pourront tourner d'école en école.

Installation des TV dans chaque école à partir de janvier 2018.

Les pharmacies

Elles ont été complétées avec tout ce qui a été apporté de France et ça fonctionne bien. (les cahiers sont à jour et les enseignants responsables motivés).

3.2 - JARDIN DE BÉRÉCINGOU

En 2017, bonnes récoltes de maïs et de sorgho pour 800 000 FCFA (1 220 €).

Première vente d'ananas.

Suite à la concurrence, il y a une surproduction de légumes et les prix ont chuté.

Mais pendant la période sèche, le système d'arrosage du jardin permet à Emmanuel de produire et de vendre des salades, quand les autres n'en ont pas !!

Slowfood a créé un point de vente de légumes bio à Nati : bon débouché pour le jardin car prisé des Blancs, des Hauts Fonctionnaires

Slowfood a doté les 4 écoles d'arrosoirspour les jardins pédagogiques.

3.3 - VOLAILLES au jardin

Produit de la vente des volailles : 96 000 fcfa, c'est très insuffisant !

Les volailles coûtent plus cher qu'elles ne rapportent.

Marie explique l'organisation qu'Emmanuel a mise en place :

Les dindes peuvent couvrir beaucoup d'œufs de pintadeaux, puis les poules élèvent bien les poussins de pintadeaux.

Pour Liliane et François, on ne doit pas mélanger les espèces.

Emmanuel n'a pas bien géré, alors qu'il y a un poulailler de 400 m², un bâtiment

Il y aurait pourtant du potentiel : les pintades grossissent vite et se vendent bien (2 500 fcfa / unité).

A suivre

3.4 - VOYAGE d'EMMANUEL en France en Septembre 2017

Un grand voyage, beaucoup d'émotions et de belles rencontres.

Un voyage possible grâce à l'intervention de Jean-Michel Kasbarian (Ambassade de France à Cotonou), rencontré en février grâce à Rodolphe Delaroque (billet d'avion pris en charge par l'Ambassade, et visa délivré juste à temps !)

Un programme très complet, sur un rythme très soutenu (trop ?)

Philippe nous invite à relire la lettre d'Emmanuel.

A son retour, il a été malade pendant 2 semaines.

Il a du mal à mettre des mots, ce n'est pas culturel de se raconter.

Mais il en a parlé à sa femme, Florence, à ses enfants (Marie l'a encouragé à leur faire un récit chaque soir)

Bogart (très curieux) lui a posé beaucoup de questions.

Lors du séjour de Marie et Philippe en décembre 2017, il faisait des allusions à ce qu'il avait vécu, ça a créé des connivences.

Témoignage de Françoise Bordet (Emmanuel a été accueilli chez eux à Paris) - Emmanuel leur a dit : "ça me fait réfléchir au temps, chez nous, le temps, c'est élastique, chez vous, l'heure, c'est l'heure !"

Il a été médusé par tout ce qu'on pouvait manger. "Le plus dur, c'est que vous mangez 3 fois / jour !"

Le plus surprenant : l'aquarium de La Rochelle !!!

Linguistique, avec les subtilités expliquées par Marie :

- En France, on dit : il faudrait faire ça.
- Au Bénin, on traduit : il faut le faire, donc on va le faire.

3.5 - MICRO-CREDITS

Denis (cousin d'Emmanuel)

Remboursement partiel de son micro-crédit pour sa supérette : 100 000 fcfa (il reste un reliquat important de 270 €). Sa boutique fonctionne bien (CA : 1 million fcfa/mois)

Il fait venir du matériel de Cotonou, du Togo et il a un projet d'agrandissement.

Denis parle désormais français (grâce aux cours de Nicole, qui a aussi formé Benoît, et aux livres que lui avait remis Sylvain Gresillon).

Emmanuel

Remboursement de son micro-crédit pour son mur de clôture : normalement il termine de rembourser en juin.

Maxime

Micro-crédit de 40 000 FCFA (60 €) pour la scolarité de ses enfants.

Il n'a pas toujours pas remboursé. On lui a proposé de faire 80 consultations (sur la base de 500 fcfa l'unité), mais il ne veut pas de cet arrangement.

Nicolas

Toujours pas prêt pour solliciter un micro-crédit pour son nouveau moulin.

D'autant que l'environnement économique a changé : il y a 5 ans, son premier moulin était le seul à Bérécingou. Désormais, 14 moulins ont vu le jour au bord du goudron !

3.6 – RILLEUX-LA-PAPE (près de Lyon)

Intervention de Jean Chenin

Robert Gillouin ne fait plus partie du Comité de jumelage Rilleux-La-Pape / Natitingou, mais il continue à adhérer à Koutammarikou.

Le Président du Comité, Mr Foulon, n'est pas Adhérent et leur Comité ne peut pas être Adhérent.

Pour rémunérer Emmanuel pour son travail d'approvisionnement de la cantine de l'école de Soussona, ils font un virement en direct à l'Apeek (120 000 fcfa)

3.7 - VOYAGE des Adhérents en février 2017

Sylvie Hrovatin, Rodolphe Delaroque sont venus 3 semaines avec leur fils Balthazar (10 ans), qui a ensuite fait un exposé en classe (voir leur lettre). Mado et Patrick Jardin sont également revenus en 2017.

3.8 - INVENTAIRE DES TATAS de l'Atacora en décembre 2017

Mr Jean-Michel Kasbarian (Directeur de l'Institut Culturel Français de Cotonou) a donc donné suite pour la réalisation de l'inventaire des Tatas de l'Atacora, entre Natitingou et Boukoumbé.

Somme versée à Koutammarikou en novembre 2017 : 13 600 €, sur un budget global de 130 000 €, réparti entre différentes Associations (grosse enveloppe pour EcoBénin)

C'est un gros travail, passionnant, en partenariat avec l'IGN International.

En octobre, Emmanuel a sélectionné l'équipe des jeunes Bètammaribè chargés d'enquêter sur le terrain : 17 recenseurs (dont 2 jeunes filles) rencontrés par Philippe lors de son voyage en octobre.

Une équipe formidable, qui a fonctionné à merveille.

Camp de base à Koussoucoingou, juste avant Boukoumbé.

Inventaire mené sur un bon rythme au cours du mois de décembre 2017.

Le bilan est plus que positif !

Il conforte Koutammarikou dans sa présence en Pays otammari.

Dixit Philippe : **l'une des plus belles aventures qui m'aura été donné de vivre !**

Dans le cadre de cet inventaire des Tatas du Pays Otamari, un dossier présente **les 20 Tatas Premiums**, considérés comme les plus beaux, les mieux conservés et dont les Propriétaires savent faire partager l'histoire (document qui va être transmis aux Adhérents par Philippe).

Textes écrits par Guy et Bébotti, avec relecture et correction par Philippe et Marie.

Un rapport complet avec présentation de tous les Tatas recensés a été remis à Jean-Michel Kasbarian.

Quelle suite à donner ?

Cet inventaire s'inscrit dans un programme plus large :

- Dossier de demande de classement des Tatas Béninois au Patrimoine mondial de l'Unesco
- Projet FPSI Patrimoine et Tourisme "Route des Tatas", retenu par le Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères

Autre idée (réaliste ???) : apposer un QR code sur chaque Tata recensé

3.9 – VOTE

Il est procédé au vote concernant le rapport moral.

Sans vote contre et sans abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 53 suffrages exprimés.

4 - LES PROJETS

4.1 – PORCHERIE à Tagayé

Historique

En 2017, on n'a pas entendu parler de ce projet de porcherie. Cependant, Marie et Philippe ont appris que Bernard, instituteur à Koutanongou avec Julien, assurait une formation d'éleveurs de cochons, financée par une ONG : Alphonse, Gaston et Nicolas (frère d'Alphonse, papa de Moïse) ont suivi cette formation en juillet/août 2017.

A l'issue de la formation, ils auraient dû percevoir une petite aide financière et un cochon chacun (ils n'ont rien eu, car le gars de l'ONG est parti avec l'argent !).

C'est à la suite de l'AG de l'Apeek, en décembre 2017 à Natitingou, que ce projet de porcherie a vu le jour. Koutammarikou va financer le coût de la construction (prestation du maçon, cousin d'Alphonse et achat des matériaux) pour un montant de 1 million de fcfa (1 500 €).

Construction prévue en janvier/février 2018

Question de Claire Le Gall : "Pourquoi cet investissement ?"

Réponse de Philippe : "Depuis 10 ans, les gens de Tagayé ("Les Courts"), ont rendu beaucoup de services à l'association et ils n'ont jamais eu de contrepartie. Ils n'ont jamais rien demandé, ni réclamé. Elever des cochons leur permettra d'améliorer leurs conditions de vie (ils n'ont quasi pas de revenus). Le cochon, ça se vend très bien. Pour la nourriture, il suffit d'un champ de manioc !"

4.2 - MOULIN à Tagayé

Le trio, Gaston, Alphonse et Nicolas, réfléchit à un autre projet : faire un micro-crédit privé pour acheter un moulin ! Moulin qui permettrait de moudre la nourriture pour les cochons.

Ce moulin pourrait également servir à moudre la nourriture de l'école de Tagayé (ce qui valoriserait leur investissement et économiserait l'argent de la mouture, payé à un autre moulin)

Budget prévisionnel : encore 1 million de fcfa !

A suivre

4.3 – SLOWFOOD INTERNATIONAL

Emmanuel est toujours le référent Slowfood pour le Nord Bénin.

Il est de nouveau invité à leur grande manifestation à TURIN en Octobre 2018 (il a participé à l'évènement Terra Madre en octobre 2016).π

A suivre

4.4 – QUE SONT-ILS DEVENUS ???

A l'occasion des 10 ans de Koutammarikou, Marie et Philippe vont proposer aux Directeurs de rechercher ce que sont devenus les élèves formés depuis ces 10 dernières années. Les gamins de Ditahouan (la première école soutenue par Koutammarikou) sont, pour certains peut-être, en Terminale.

Les Directeurs devront donc faire un bilan par classe d'âge et mener l'enquête pour savoir comment les élèves ont pu suivre leurs années collège (soutien du clan, avec prise en charge par ceux qui vivent en ville). La Directrice de Korimbéné, Tempa, est très motivée. A suivre

4.5 – BIBLIOTHEQUE à Koussoucoingou

Intervention de Jacques Hesse :

Lors de leur séjour en janvier dernier, Catherine et Jacques ont rencontré Guy et Cyrille, deux jeunes de Koussoucoingou, qui ont fait partie des enquêteurs à l'inventaire des Tatas.

Maitrise de sociologie pour l'un et de biologie pour l'autre, ils sont actuellement sans travail.

Ils dirigent la Maison des Jeunes de leur village de Koussoucoingou.

Dans ce cadre, ils montrent des vidéos sur leur PC et font faire des fiches de lecture aux lecteurs motivés.

Ils ont émis, auprès de Jacques, le désir d'avoir une bibliothèque dans leur village de 1 000 habitants. Mais quel est leur projet ? En deux jours, leur projet est proposé, impeccable. Ils ont été très réactifs Jacques et Catherine leur ont fait une belle surprise : ils leur ont remis les 80 livres apportés dans leurs valises en janvier !

Donc la bibliothèque est amorcée (avec inventaire détaillé des ouvrages reçus, sous forme de tableau excel !).

Projet pour 2018 :

- Avoir une armoire qui ferme à clé, avec 5 ou 6 étagères.
Dimensions : Ht 1.80m, Lg 80 cm et Pf 35 cm. Guy et Cyrille ont fait établir un devis.
Budget y compris transport : 80 000 fca (120 €), qui va être financé par Catherine et Jacques.
- Récolter des livres : dans un premier temps, Jacques va confier à Philippe une valise de 20 kilos, pleine de livres, à apporter en Juin à Koussou.

Info de Jean Chenin : possibilité de faire acheminer des envois par navire en novembre 2018, avec le container de la fondation France-Bénin.

Conclusion :

Belle initiative de ces 2 Jeunes, pour un bon usage pour les enfants

Ils sont impatients à l'idée du prochain arrivage.

Proposition de Jacques :

A la prochaine AG en 2019, les Participants pourraient apporter chacun 5 à 10 ouvrages en bon état (voir précisions dans leur dernière lettre), sans oublier une dotation pour l'école de Korimbéné, défavorisée.

5 - MONTANT DE LA COTISATION

Comme prévu dans les Statuts de l'Association, le montant de la cotisation est fixé chaque année lors de l'AG.

Le montant de la cotisation 2019 a donc été débattu.

Les montants de 2018 sont reconduits.

Cotisation 2019 pour un couple : 100 €

Cotisation 2019 pour un Adhérent : 60 €

En complément du montant de la cotisation, libre à chacun de faire un don complémentaire, pour un projet bien ciblé ou autre. Si nécessaire, il sera toujours possible de faire un appel à projet (comme ce fut le cas lors de l'hospitalisation de Benoit).

**Remerciements à Hugues Destouches
Directeur de la Réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré,
qui nous a accueillis dans ses locaux.**

Le Président clôt l'Assemblée Générale 2017 à 17h45.

Pour fêter les 10 ans de Koutammarikou, on partage un apéro festif (tous habillés en Béninois !!!)